VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Résidence de Choix.

La jolie résidence en bois, construite et non dette, à deux étages avec terrasses, spacieux et nouvelle.

No 1121 rue Première.

Entre les rues Camp et Magnolia.

No 64,[illegible] — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans. Division II.

Succession de Caroline H. Curtis.

PAR PAUL A GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Gommanche, MARDI, le 22 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte, cette ville, le 21 août 1903, par l'Honorable W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division II, agissant pour l'Honorable John H. Pearl, juge en titre, dans l'affaire de Mme Charles T. Kurtmann et als versus Hesse & Gossy, mineur, ci-devant connu sous le nom de